

<https://fakirpresse.info/les-vandales-de-la-sante>



Les vandales de la santé

- Le Journal - Dossiers -



Date de mise en ligne : mercredi 11 octobre 2017

Copyright © Journal Fakir - Tous droits réservés

Sanofi, c'est le champion français des dividendes versés aux actionnaires.

Et comment ?

En détruisant des usines qui n'ont jamais servi.

En détruisant la recherche.

En détruisant des millions de vaccins.

En détruisant notre santé pour demain.

Et avec la complicité de nos dirigeants politiques...

Amiens, 28 avril.

C'est un courriel, d'abord, qui est parvenu au rédac' chef :

De : free.fr>

Date : 28 avril 2017 à 15:10

Objet : SANOFI info Midi Libre

À : comitesoutien picardiedebout.fr

Bonjour Mr RUFFIN,

Je voulais vous transmettre cette info hallucinante publiée aujourd'hui dans *Midi Libre* (mais peut être que l'info vous a déjà été donnée).

« *Montpellier.*

Sanofi détruit une usine neuve.

Incroyable mais vrai.

La société Sanofi a lancé il y a quelques semaines sur son site de Montpellier le démantèlement d'un bâtiment flambant neuf. Un certain effarement parmi les chercheurs a accompagné l'annonce de la démolition puisque cette unité, achevée en 2012 et qui n'a jamais servi, aura coûté 107 millions d'euros !

L'objectif de Sanofi est de disposer, d'ici à la fin de l'année, d'une structure sans toit ni fenêtre afin d'éviter, notamment, le paiement de la taxe foncière sur le bâtiment, évaluée à 1 million d'euros. »

Xavier Tabary, directeur du site :

« *Depuis 2014, ce projet a fait l'objet d'une communication régulière auprès des collaborateurs. Ce bâtiment n'a pas servi, personne n'y a apporté un supplément d'âme. Dans ma feuille de route, il m'a été donné un certain nombre de dossiers à traiter, dont celui ci. L'important, c'est de le faire en cohérence avec les collaborateurs. Ensuite, c'est la vie d'un grand groupe. »*

Ceci n'était qu'un message pour vous dire que ces grands groupes ont vraiment des agissements qui dépassent l'entendement.

Bien cordialement

Christophe B.



Notre rédac' chef avait lancé, déjà, ses premières flèches contre le labo pharmaceutique, champion français des dividendes, menteur (au moins par omission) sur le dossier Dépakine. Aussi s'est il empressé de me transmettre ça, avec pour consigne : « URGENT - PRIORITE ». « Faut descendre à Montpellier ! », a tranché le boss.

Montpellier, vendredi 26 mai - La visite

« *DI50* » : c'est le nom de code du bâtiment. Il se dresse, là, devant nous, colossal. Un beau vaisseau de 9 000 m². 107 millions qu'on va détruire. Plus qu'un Téléthon... Lancé en 2003, le projet symbolisait la « *volonté de développement* » du groupe. L'ère de la recherche sur des petites molécules advenait, et le DI50 en serait « *le pilote à la pointe de la technologie mondiale, prévu pour durer vingt à trente ans* ». C'est l'ancien responsable du site, Philippe Courbin, qui claironnait ça. Neuf ans plus tard, en 2012, une fois le navire achevé, marche arrière toute : on passe aux molécules biologiques, le travail sur des organismes vivants. C'est la tendance du moment, plus difficile à copier pour ceux qui fabriquent des génériques. Le DI50 n'est plus adapté. Le détruire complètement coûterait trop cher. Le garder, c'est un million d'euros de taxe foncière. Cet automne, on va donc juste enlever le toit et quelques fenêtres.

Au pied du bâtiment, Annie, une ancienne de la maison, nous a rejoints : « *On avait les budgets, le matériel, tout était installé, l'autorisation devait tomber le vendredi matin. Et le jeudi soir, ils nous disent "Le bâtiment, c'est pas qu'on va le fermer, c'est qu'on va pas l'ouvrir. On va le mettre sous cloche." Comme pour les pyramides d'Égypte, pour les générations futures, en fait.* »

À côté de moi, Olivier, délégué syndical Sud, s'emporte : « *Jusque là, ils déclaraient aux salariés "C'est un truc fabuleux, une première mondiale, c'est l'avenir de Sanofi". Tout le site s'est mis à vivre à l'unisson de ce bâtiment. Tous les services techniques se sont réorganisés pour lui. Dans certaines équipes, ils faisaient des 2x2, des 2x4, on recrutait pour que les gens travaillent tous au même rythme. Et là, Tabary nous dit, dans le journal, "Y a pas de supplément d'âme, dans ce bâtiment".* » Parce que c'est sans doute le souci numéro un de Sanofi, l'âme...

Mais ce DI50 n'est que la partie spectaculaire du carnage : qu'on se rende, juste à côté, dans les couloirs du service de « Recherche exploratoire ». « *BG 207. Barouin Marie Christine : Hors service. BG 209. Lacroix Hélène : Hors service.* » Il y en a des dizaines, des centaines, de feuilles comme ça, plaquées à la porte des bureaux. Le couloir s'étend sur une centaine de mètres. Et après ce couloir, il y en a un autre, et puis un autre... Autant de locaux vides, ou désertés, plutôt. On se croirait dans un film de morts vivants, comme si le personnel avait quitté les lieux en catastrophe, il y a dix minutes à peine. « *Tu aurais été là dix ans en arrière, à la même heure, dans ce couloir, c'était le coeur du site. T'avais plein de chercheurs qui passaient, ça courait d'un bureau à l'autre...* » Adossé au mur, Olivier Genieys gratte sa barbe de trois jours. « *Tout est resté là. L'autre jour, j'ai trouvé un agitateur magnétique, avec la bille et tout, qui tournait tout seul depuis trois mois ! Les gens sont vraiment partis du jour au lendemain.* » Il y

a sept ans encore, le lieu comptait 1 350 salariés. Ils sont désormais 878. Soit 472 « départs »...

Toulouse, mercredi 31 mai - Les chambres d'hôtes

Mais Montpellier, c'est rien, presque, comparé au massacre de Toulouse.

« Jusqu'en 2014, j'étais informaticien de labo, à bosser au milieu des chercheurs. » Dans un bar défraîchi du quartier Matabiau, Laurent Besson Imbert tapote la cuillère sur sa tasse de café.

« Aujourd'hui, sur le site, ils ont conservé les bâtiments, et des gens qui ouvrent les portes, vingt personnes. C'est symbolique. Pour maintenir le drapeau, pour ne pas froisser le gouvernement. Des 80 milliards de bénéfices annuels que faisait Toulouse, de toute la recherche, il ne reste plus rien.

â€” Et les salariés, ils sont devenus quoi ?

â€” Tout le monde a essayé de trouver autre chose. Certains n'ont rien, comptent sur le conjoint. D'anciens chercheurs vendent des croissants, d'autres tiennent des salons de thé. Ça peut être des très beaux métiers, mais quand un chercheur consultant en biochimie se reconvertit dans un métier qui n'a rien à voir, il s'en est peut être sorti, mais cette perte de savoir, c'est un gâchis.

â€” Et toi ?

â€” Je tiens deux chambres d'hôtes. »

Vitalité de la R&D ?

Juste un hic : ces témoignages, ça ne colle pas avec les rapports d'activités de Sanofi. La « vitalité » de la R&D (Recherche et Développement) y est partout proclamée : « Sanofi est à la 46e place mondiale » quant au dépôt de brevets, « à la 13e place française ». Graphiques à l'appui (lire en ligne).

D'après les chiffres officiels, le budget R&D aurait, depuis 2007, légèrement baissé en valeur relative, en pourcentage du chiffre d'affaires : de 16,2 % à 14,2 %. En revanche, il aurait continué de progresser en valeur absolue. Loin d'être, donc, la cata, le gâchis, décrit par mes témoins...

Qui ment ?

Où est la vérité ?

Je suis un peu perdu.

Dépakine : Sanofi ne veut pas payer (même un peu)

« J'ai failli la tuer ! Elle m'a gonflé, putain ! » C'est le directeur médical de Sanofi, Pascal Michon, qui jure ainsi, micro malencontreusement ouvert. Il cause d'une journaliste d'Envoyé spécial, qui vient de lui poser la question qui fâche :

« Sur la Dépakine, j'ai vu que votre groupe n'allait pas faire de provision, en cas de procès, de condamnation... Est ce que vous me confirmez cette information ?

â€” Je vous confirme cette information.

â€” Parce que vous, Sanofi, vous ne craignez pas qu'il y ait des procès, des condamnations ?

â€” Je n'ai pas plus de commentaires à vous faire. »



Qu'on résume l'affaire (étudiée dans Fakir n°78 et 79) :

Depuis 1967, les épileptiques sont traités, et traités efficacement, à la Dépakine (et aux autres médicaments contenant du valproate de sodium).

Dès 1986, d'après un rapport de l'IGAS, chez les enfants des malades, « des cas marquants [d'autisme] sont recensés » : « Un signal qui aurait dû, d'une part, conduire à une modification de l'Autorisation de mise sur le marché et, d'autre part, conduire le producteur (donc, Sanofi), à réaliser dès cette période des études complémentaires approfondies. »

En 1988, 1989, 1994, des publications scientifiques démontrent que « l'acide valproïque induit des troubles neuro développementaux » chez les enfants, ce que vérifient toutes les études ultérieures.

Il faudra attendre 2006, néanmoins, pour que ce médicament soit « déconseillé aux femmes enceintes ». Et 2013 pour qu'on indique dans les notices qu'il « ne doit pas être utilisé chez les femmes en âge de procréer ». Bref, deux décennies, au moins, se sont écoulées.

Depuis 1986, le labo sait.

Mais jusqu'en 2006, jusqu'en 2013 même, des femmes enceintes ont continué à prendre de la Dépakine, à acheter des boîtes remboursées par la Sécu, à donner massivement naissance à des enfants autistes.

Combien ?

D'après l'épidémiologiste Catherine Hill, « on peut raisonnablement estimer que 14 000 personnes ont présenté des atteintes causées par l'exposition in utero au valproate de sodium ». Voilà qui coûterait, au bas mot, jusqu'à la majorité des enfants, « 6 milliards d'euros à la collectivité » (d'après notre confrère du Figaro, Anne Jouan, qui effectue un véritable suivi sur ce dossier).

Mais pour ces milliards, Sanofi ne veut pas payer.

Pas du tout.

Aux parents qui lui réclament des comptes pour leurs deux fils autistes, le labo répond :

« Nous nous permettons de vous rappeler que les aléas thérapeutiques sont pris en charge par l'Oniam (Office national d'indemnisation des accidents médicaux) qui propose une procédure rapide d'indemnisation qui devrait pouvoir répondre à vos attentes et à celles des familles touchées par de telles situations. »

Et quand les victimes exigent que, au moins, 400 millions soient consignés, la firme répond non, toujours. Ce ne sera pas un rond.

Depuis ce 1er juin 2017, le décret est paru au Journal officiel. Un fonds d'indemnisation Le Médiateur a ouvert la voie. C'est, pour Marine Martin, la présidente de l'association d'aide aux victimes Apesac, lanceuse d'alerte sur la Dépakine, l'aboutissement d'un long chemin. Ou plutôt une étape :

« C'est que de la bagarre, que de la lutte, que de l'affrontement. Les agences qui sont supposées défendre la santé, leur seul objectif, c'est qu'il n'y ait pas de vagues. À l'intérieur, on peut trouver des individus, des soutiens, mais le système lui-même paraît conçu pour protéger l'industrie pharmaceutique. Et là, ma peur, c'est de gagner en perdant. Certes, l'Oniam va nous verser des indemnités, mais est-ce qu'ils vont se retourner vers le labo ? Le décret le

prévoit, mais on peut être très sceptique. C'est pas aux impôts de payer, c'est à Sanofi. De même, les procédures, on les a lancées il y a cinq ans, et on ne voit rien. Avec les appels, ça peut durer dix ans, quinze ans. Chez eux, tous les artifices sont bons pour ralentir, pour décourager les familles... »

Ce 12 juin, Anne Jouan écrivait dans Le Figaro :

« La justice prend son temps. Fin septembre, le parquet de Paris ouvrait une information judiciaire concernant la Dépakine après une enquête préliminaire d'un an. Mais dans ce dossier, aucune perquisition n'a été menée, aucune mise en examen n'a été prononcée. Pourtant, la justice est capable d'aller vite. Pour le Médiateur, il n'avait fallu que six semaines pour voir des perquisitions après le début de l'enquête judiciaire. N'aurait on pas les mêmes exigences vis à vis de Sanofi que l'on en a eues pour Servier ? Il est vrai que le premier emploie 110 000 personnes contre 21 000 pour le second. »

Il est vrai, aussi, qu'Emmanuel Macron et Serge Weinberg, PDG de Sanofi, sont liés par une solide amitié (voir pages 16-17).

Et Sanofi, donc, dans ses comptes, ne provisionne même pas 400 millions d'euros. Confiant, semble t il, dans l'État français et dans la justice de notre pays...

Camping de Chasteuil, samedi 22 juillet - Hémorragie

Ces dossiers, j'ai tardé à les recevoir. Aussi, me voilà condamné, pour nos chers lecteurs de Fakir, à les éplucher sur la table de camping, avec les enfants en short qui tournent autour. Quatre cent pages de rapport d'experts comptables pour le Comité central d'entreprise :

« En France, six années de restructurations ont affaibli et fragilisé le capital humain. Le gel de l'effectif, puis les vagues de départ successives s'accompagnent d'une restriction extrême des embauches externes en CDI entre 2009 et 2014. La part des CDD dans l'effectif augmente depuis 2013 ; l'intérim, quoique marginal, augmente aussi. » Mais est ce compensé, alors, par une hausse des effectifs au niveau mondial ? Pas du tout, comme le prouve une seconde courbe (la figure 3 page ci-contre).

Et l'expert commente :

« Par delà les chiffres (de l'ordre de -4 000 CDI depuis début 2010, soit 32 %, malgré la consolidation des effectifs de Genzyme à partir de 2012), la réduction d'effectif au niveau mondial s'accompagne de perte de compétences dans la R&D, dont on sait qu'elles sont longues à (re)constituer. »

Et de conclure à une « hémorragie du capital humain ».

Logiquement, les projets en cours sont en chute libre, comme le montre la figure 4.

Le groupe Sanofi le reconnaissait d'ailleurs lui même : « Le nombre de nouvelles entités et vaccins en développement a nettement chuté entre 2012 et 2015, passant de 62 à 39. » (rapport de mai 2016).

Alors, comment expliquer ce paradoxe ?

D'un côté, les effectifs de chercheurs plongent, de l'autre Sanofi affiche un budget R&D stable ?

Tout tient dans un terme, un petit mot, qui résume toute la stratégie du groupe : externalisation.

Mettre au point un médicament, c'est long.

Incertain.

Silencieux.

Ça ne répond pas aux exigences d'une finance toujours plus court termiste. Alors, à la place, on achète à des start-up, à prix exorbitant, des produits déjà prêts. Qui ne valent pas grand chose, peut être, on verra plus tard, mais dont on peut claironner l'acquisition sur les sites boursiers. De quoi faire frissonner les actionnaires...

À tour de bras, on conclut de coûteux « partenariats » qu'on fait passer dans les dépenses R&D.

On le claironne.

Et en la matière, Sanofi ne lésine pas, s'acoquinant avec Immunogen (30 millions de dollars), Innate Pharma (400 millions d'euros), Bio N Tech (60 millions de dollars maintenant, jusqu'à 300 millions plus tard), Evotec et Apeiron (200 millions d'euros, plus des royalties), etc.

Ça déprimait Laurent, l'ancien informaticien de labo :

« Certains produits qu'on achetait n'auraient jamais passé les barrières internes à Sanofi. On les aurait jetés directement. Mais on l'avait acheté, alors on nous faisait décrypter le produit en catastrophe, et on découvrait en quelques mois qu'il fallait le mettre à la poubelle. Mais aujourd'hui, tout le monde a été renvoyé. Le site de Toulouse avait un coût de fonctionnement de 100 millions d'euros par an, et a rapporté 80 milliards de dollars. 80 milliards, tu te rends compte ? »

Un témoignage subjectif ?

Non. Parce que cette politique, experts comptables et documents internes la confirment : « 50 % des produits arrivant directement en Développement sont issus des acquisitions et partenariats ». Et même : « le nombre tend à s'accroître. » Pourtant : « sur la période 2012 2015, 61 % des molécules arrêtées en cours de développement proviennent d'accords de licence ou d'acquisitions. »

Le rapport conclut, implacable, que cette stratégie « pourrait révéler une myopie financière ».

Mais qu'importe, puisque voilà de quoi habiller les données pour le grand public, pour le gouvernement. Et même pour les actionnaires.

Car il faut en venir là : eux sont les rois.



Dengue : la fièvre du profit

« C'est Jean-Louis... J'ai vérifié, pour le vaccin... C'est 360 millions de doses... Ils vont tout détruire... Pas 360 000, 360 millions ! »

Sur mon portable, un message de Jean-Louis, à la CGT du groupe Sanofi.

Ses infos étaient parcellaires. Mais voici, reconstituée, l'histoire d'un scandale sanitaire :

Après vingt ans de recherche et 1,5 milliard d'investissement, Sanofi produit dès fin 2013 un vaccin contre la fièvre tropicale, le Dengvaxia, le seul qui existe alors dans le monde.

Certes, le produit n'est pas parfait : seuls trois des quatre types de dengue (qui touche 400 millions de personnes

chaque année) sont évités de manière satisfaisante. Mais il protège 93 % des vaccinés contre sa forme hémorragique, qui tue 22 000 personnes par an, surtout des enfants.

Pour 300 millions d'euros, le site de Neuville sur Saône, près de Lyon, dédié à la chimie, a été reconverti pour produire le Dengvaxia (avec la perte de 500 emplois, au passage). Quant au prix de vente, Sanofi promet une « politique juste à travers le monde et acceptable pour les autorités sanitaires ». En avril 2016, l'OMS le recommande donc dans les zones de pandémie.

Le Mexique reçoit les premières doses. Les Philippines vaccinent 500 000 enfants.

Sauf que l'économie se casse la gueule au Brésil, que la situation devient instable en Indonésie, bref, que le tiers monde est mauvais payeur.

Pour David Loew, directeur de Sanofi Pasteur (la filiale vaccin), une conclusion s'imposait : « *Nous voulons rééquilibrer nos efforts vers des vaccins ayant un champ d'application géographique mondial* » (Les Échos, 29/3/2017). Le marché régional, c'est trop incertain.

Le mardi 16 mai, à Gentilly, lors du comité de groupe France, la direction annonce le changement de stratégie. Récit de syndicalistes présents ce jour-là :

« La direction nous annonce avec un certain cynisme que 359 millions de doses vont être détruites mais que ce n'est pas grave, cela n'aura pas d'impact financier, ça n'entrera pas dans les comptes. Les "doses non-provisionnées", ils appellent ça. On s'est regardés, on leur a demandé de répéter, ils ont confirmé. On leur a dit que ça concernait la santé, que ça pourrait quand même servir à soigner des gens qui en ont besoin : il faut deux doses pour une vaccination complète. Mais ils avaient l'air de s'en foutre, des malades. En fait, avec la dengue, ils ont fait un pari idiot : "Comme on est les premiers sur la dengue, on va pouvoir la vendre au prix qu'on veut." Sauf qu'on s'adressait à des pays pauvres, qui en plus ont connu des problèmes internes.

À partir de là, ils auraient pu donner ou céder les doses en trop à prix coûtant, car ça ne coûte rien à produire, rien du tout. Ils auraient très bien pu vendre 200 millions de doses à 1 dollar. Mais ils sont tombés dans une habitude malsaine de la pharmacie : détruire plutôt que donner, par peur que les acheteurs n'attendent ensuite que le prix baisse.

En attendant, le site de Neuville ne tourne plus, il est à l'arrêt. On va produire un peu jusqu'à la fin de l'année, et puis fini. Les doses sont stockées là, dans des gros sacs en plastique, congelées. Même l'Inspection du travail ne savait pas que Neuville était à l'arrêt. On ne produira plus de vaccin contre la dengue avant 2021, au mieux. D'ici là, on ne sait pas si on va se retrouver au chômage technique, ou autre chose. »

Mais de ce choix de détruire des centaines de millions de doses, il n'y avait pas de compte-rendu officiel.

Et la direction refusait de nous répondre.

Il a fallu ruser, un peu.

Des habitants de la circonscription, qui travaillent sur le site de Compiègne, sont inquiets, j'ai pleurniché à la direction du site de Neuville : est-ce que cette histoire de dengue, ces 359 millions de doses détruites, ça risquait d'influer sur Sanofi et sur leur emploi à eux ?

Réponse : « *Je ne pense pas, car à ce jour c'est uniquement sur le site de Neuville qu'on le produit. Pour le site de Compiègne non, il y a peu de chances que ça les touche. C'est produit uniquement à Neuville, donc Compiègne, il ne devrait pas y avoir de conséquences.* »

La confirmation implicite de cette destruction massive.

Derrière ce choix, ce chiffre, en forme de question : combien de mères qui pleureront leur enfant ?

L'actionnaire roi

« *Voici le nouveau Sanofi.* » Le directeur général, Chris Viehbacher, le promet en ce mois de février 2012 : ça va changer ! Et avec quel objectif ?

« Maximiser le retour pour les actionnaires. » Il s'engage à « distribuer 50 % des profits en dividendes en 2013 ». Et de proclamer : « Nous entamons vraiment un nouveau chapitre de l'histoire de Sanofi. »

C'est que le labo ne fut pas toujours aux mains des financiers.

« Avec Dehecq, avec Le Fur, y avait parfois de la merde, c'était pas parfait, mais ça allait. » Olivier, le délégué Sud, donne presque dans la nostalgie quand il évoque les anciens dirigeants. « C'était un peu une vision à la papa, l'indépendance thérapeutique, tu vois ? Des gars à l'ancienne. Une fois, quand ça chauffait avec les salariés, Dehecq nous l'avait dit : "Si j'étais dégueulasse, je m'en irais et je vous mettrais un financier à la place." Ben, c'est ce qui s'est passé. »

Sanofi est fondée, en 1973, par l'entreprise publique Elf : le pétrolier veut se diversifier, pas seulement extraire mais transformer, et crée ainsi une filiale « Hygiène et Santé ». La nouvelle société grandit d'abord vite, et bien. La boîte avale ses concurrents un par un. Sanofi, c'est alors le Doliprane, le Plavix (un anti agrégant qui va devenir le deuxième médicament le plus vendu au monde), la Dépakine. Les hommes à sa tête sont des scientifiques, ingénieurs, comme Jean François Dehecq (PDG), docteurs en pharmacie, comme Gérard Le Fur (DG).

En 2008, eux pensaient encore « investissements » : à Montpellier, Sanofi, premier employeur privé sur la ville, passerait bientôt de 1 350 à 1 800 salariés, et on parlait même de 4 000. Mais des brevets qui arrivent à terme, un médicament retoqué aux États Unis, et l'action en bourse bat de l'aile. Une tempête toute relative : cette année là, les dividendes prennent quand même +16 %. Mais pour les gros actionnaires, Total et l'Oréal en tête, c'est intolérable. Exit Dehecq et Le Fur.

Bienvenue à Chris Viehbacher, alors directeur financier du groupe pharmaceutique GlaxoSmithKline, accueilli avec un Golden Hello de 2 millions d'euros. La veille même de sa nomination, le cours de l'action reprend 5 %... Surnommé « Smiling Killer », pour sa propension à dégommer du salarié en souriant, il ne trahit pas sa réputation. Partout en France, sous couvert de jolis noms, « Transforming 1 », « Transforming 2 », « R&D 2.0 », PSE et restructurations se suivent et se ressemblent. Entre 2009 et 2015, quinze sites sont fermés ! Les effectifs en France s'effondrent, 6 200 postes en moins. Sur 30 000 salariés, ça fait du 20 %. Pour les salariés, une violence sourde, une souffrance imposée. Des vies lacérées, parfois (et on y reviendra dans le prochain numéro). Même Dehecq, l'ancien PDG et fondateur, s'arrache les cheveux : « On ne peut pas vivre en fonction du cours de Bourse, c'est une connerie ! Si les entreprises deviennent des machines à faire du fric pour les investisseurs, on est morts ! »

Mais ça marche.

Pour les actionnaires, ça marche.

Du tonnerre de feu.

« Les bactéries sont devenues résistantes, développent leurs propres défenses. Comme Sanofi. »

Entre 2008 et aujourd'hui, le cours de l'action a plus que doublé, passant de 37 à 81 euros.

Cette année, au sein d'un CAC 40 qui « bat des records », Sanofi est la médaille d'or des dividendes.

Pire encore : en 2017, 3,7 milliards (soit plus que le budget Recherche et Développement) seront consacrés au « rachat d'actions ».

On s'arrête un instant là dessus, pour les boursicoteurs novices : que signifie « rachat d'actions » ? C'est que l'entreprise consacre sa trésorerie à racheter ses propres actions pour les supprimer ! Dans quel but ? Puisqu'il y a moins d'actions sur les marchés, ça en fait monter le cours.

Difficile d'imaginer un usage plus absurde de l'argent...

Des usines qui sont détruites, sans même avoir servi.

Des vaccins qui sont détruits, plutôt que d'être bradés aux malades (voir encadré).

Des chercheurs qui sont détruits, leurs années d'études en jachère.

Du capital qui est détruit, par milliards.

C'est un monstre qui se dévore lui même.

Mais avec Sanofi, il ne s'agit pas seulement de « social », d'emplois, de vies brisées.

Il s'agit ici de notre santé.

Ce sont des médicaments qui, demain, ne seront pas produits.

Ce sont des recherches, sur l'épilepsie, sur l'autisme, sur le cancer, etc. qui ne seront pas menées.

Ce sont des milliers, des centaines de milliers, peut être des millions de malades qui ne seront pas soignés, de morts qui ne seront pas évitées.

Alors, ce doit être une de nos priorités : ôter les labos pharmaceutiques d'entre les mains des financiers. Les remettre au service des gens, des peuples, d'ici et d'ailleurs.

A qui profite le crime ?

Ce seront les héritiers de Liliane Bettencourt qui, dans les dividendes de Sanofi, encaissent le plus gros chèque. L'Oréal détient en effet 9,2 % des parts du groupe pharmaceutique. De quoi maintenir la grabataire héritière au rang de seconde fortune française.